



Barras Eric, Remy-Ruffieux Annick

Préoccupation concernant la coordination des travaux routiers entre Broc et Corbières-Villarvolard

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 01.03.24

Dépôt

Nous, députés de la vallée de la Jogne, souhaitons porter à votre connaissance nos vives préoccupations quant aux futurs travaux de réfection de la route cantonale entre Corbières et Villarvolard, qui coïncideraient avec la fin des travaux à la traversée de la Commune de Broc.

Nous ne remettons pas en cause la nécessité de ces travaux. Cela fait néanmoins plusieurs années consécutives que les habitants de la Vallée de la Jogne subissent d'importants désagréments liés aux chantiers successifs, impactant la zone de Bataille d'abord, puis la traversée de Broc, en chantier depuis de nombreux mois et où les travaux devraient reprendre prochainement.

En raison des travaux à Broc notamment, la déviation en place à l'intersection au bas de la route de Bataille est largement utilisée par les habitants de notre vallée qui se rendent dans la capitale gruérienne ou qui prennent l'autoroute. La route entre Corbières et Villarvolard devient ainsi un axe de circulation essentiel.

Les habitants locaux sont préoccupés par le fait que les travaux de Broc et les travaux entre Corbières et Villarvolard puissent être entrepris simultanément. Cela pourrait en effet entraîner une situation très problématique, notamment paralyser toute la Vallée de la Jogne et une partie de la rive droite. Les transports publics sont également impactés puisqu'ils prennent régulièrement du retard. Les passagers manquent ainsi leurs correspondances.

Nous notons encore que la difficulté d'accès à la vallée impacte négativement le tourisme. Les véhicules font souvent demi-tour lorsqu'ils arrivent dans les bouchons créés par les feux des travaux, ce qui conduit à un boycott momentané de la vallée.

Au vu de ce qui précède, nous nous permettons les questions suivantes :

1. Ces chantiers doivent-ils impérativement être réalisés en même temps ?
2. Est-il possible de revoir la planification de l'un ou l'autre afin de garantir la fluidité de la circulation et d'éviter des désagréments aux citoyens ?
3. En cas d'accidents graves ou d'autres urgences (ex. incendies), les secours auraient-ils rapidement accès à ces tronçons routiers s'ils ferment les deux axes en même temps ?
4. Le Conseil d'Etat est-il conscient de cette problématique et envisage-t-il d'intervenir auprès des services concernés pour coordonner ces travaux de manière à ne pas léser toute une vallée ?